Rapport

de la Province du Manitoba (1959)

La première Mission oblate de l'Ouest Canadien, fondée à la Rivière-Rouge, en 1845, et érigée en Vicariat, en 1851, est devenue la Province du Manitoba en 1904. Après divers démembrements survenus à l'occasion de la fondation de vicariats et autres provinces, elle comprend actuellement la partie sud des Provinces civiles de la Saskatchewan (Diocèse de Gravelbourg et archidiocèse de Regina) et du Manitoba (Archidiocèses de St-Boniface et de Winnipeg) et le Nord-ouest Ontarien (diocèse de Fort William). Jusqu'à la réorganisation du territoire des provinces américaines, elle englobait aussi deux comités de l'Etat du Minnesota, Couchiching et St-Louis (diocèse de Duluth). Ces comtés ont été rattachés à la Province Centrale des Etats-Unis, et le tarnsfert de nos établissements en cette région est en cours, devant se terminer en juin 1960. Le territoire canadien de la Province s'étend de l'Est à l'Ouest sur une longueur d'environ 1300 milles et sur une hauteur variant de 200 à 300 milles, soit une superficie d'environ 325,000 milles carrés.

Lorsqu'en 1957, la Province du Canada-Est fut séparée pour former les deux Provinces de St-Joseph, du St-Rosaire et le Vicariat St-François-Xavier, le Manitoba ne s'étendait qu'à la partie ouest du Diocèse de Fort William (ancienne limite est de

l'Archidiocèse de St.Boniface). C'est à cette date que l'autre partie jusque-là intégrée au Canada-Est, passa à notre Province. l'étendant au diocèse entier.

Suivit alors une réorganisation de la Province au point de vue territoires religieux. Le développement des missions ayant amené le morcellement de nos communautés, il fut décidé de supprimer un certain nombre de maisons non-formées pour les réunir avec les résidences et stations avoisinantes en districts religieux. (1957) L'amélioration des routes, sensiblement accentuée depuis une décade. permet à nos missionnaires de se réunir périodiquement et assez facilement avec les membres des maisons ou des districts auxquels ils sont rattachés. A cause de l'isolement. 6 résidences et 3 stations sont demeurées en dépendance directe du Provincial

Actuellement quatre endroits seulement ne peuvent être atteints par voiture; on ne peut s'y rendre que par avion ou bateau. Toutefois. des projets en cours laissent espérer pour un avenir rapproché des routes carossables.

Repartis par diocèses, voici l'état du Personnel:

Gravelbourg: 1 maison: 18 Pères, 6 Frères:

Regina: 1 maison. 1 district, 6 résidences, 1 station, 25 dessertes; 25 Pères, 12 Frères:

St-Boniface: 3 maisons. 1 district, 5 résidences. 1 station, 12 dessertes; 31 Pères, 9 Frères:

Winnipeg: 2 districts. 8 résidences. 10 stations. 49 dessertes; 33 Pères. 6 Frères;

Duluth: 1 résidence, 1 station. 5 dessertes: 6 Pères;

En outre: retirés, hors la Province et aux études: 8 Pères.

Ce qui fait un Personnel de 144 Pères (dont 2 d'autres Provinces) et 35 Frères Coadjuteurs (dont 1 d'autre Province). Y ajoutant les scolastiques, on obtient le total de 199 Oblats - répartis en 5 maisons, 6 districts, 26 résidences et 15 stations. Sur les 146 desserts. y compris celles des hôpitaux et Sa-

natoriums Indiens, l'une se trouve au diocèse de Prince-Albert, au nord de Regina.

I - LE PERSONNEL

Le Personnel appartenant actuellement à la Province est de 142 Pères, 34 Frères Coadjuteurs, 20 scolastiques, 8 novices scolastiques et 2 novices coadjuteurs.

La moyenne d'âge chez les Pères est de 49.5 ans. Si l'on excepte sept Pères, malades ou retirés, la moyenne est de 48 ans, le groupe le plus nombreux s'établissant de 40 à 50 ans. Depuis le dernier chapitre, 5 Pères et un Frère Coadjuteur sont décédés, 15 Pères ont été cédés à d'autres territoires, 11 sont venus du dehors. L'augmentation du Personnel n'a été que de 9. Le nombre des Coadjuteurs est demeuré le même. Durant ce laps de temps, une nouvelle paroisse a été acceptée, et deux cédées à la Province Centrale des Etats-Unis. Les Pensionnats Indiens ont augmenté de 10 à 11, deux nouvelles résidences et trois stations ont été fondées et le nombre de dessertes est monté de 129 à 146.

Les dernières années n'accusent que le faible renfort de 11 sujets alors que plusieurs ont dû cesser l'apostolat pour raisons d'âge, de maladie ou de décès. C'est dire que si nous pouvons présentement tenir le coup, c'est au prix des sacrifices que s'impose le Personnel. Surchargés en 1953, ils le sont davantage en 1959 et nous sommes heureux de rendre témoignage à leur grande générosité dans l'acceptation de leurs tâches.

II. - LES MAISONS DE FORMATION

1. Le Juniorat de la Ste-Famille.

Fondé en 1905 par le R P. Prisque Magnan, Provincial, le Juniorat s'établit alors dans les locaux de l'Ecole-Pensionnat pour Indiens, dirigée par

les Oblats à St-Boniface: il comptait 15 élèves dont 12 d'origine française, 2 d'origine anglaise et 1 d'origine allemande. Ces élèves suivaient les cours au Collège des Pères Jésuites. Deux ans plus tard il étaient 40 et en 1910, 50. Un nouvel édifice s'imposait. En 1911 un incendie mit fin aux hésitations. On fit acquisition de la Maison actuelle, rue Provencher, ancien couvent auquel on ajouta une aile pour classe et salle de récréation, et pendant les huit années qui suivirent on y logeait 65 junioristes. En 1926, la nouvelle Province Ste-Marie prenant charge de ses sujets, le Juniorat devint et demeure jusqu'à ce jour maison de formation pour les futurs Oblats d'expression française. En 1950, on commença à donner les classes de 1ère année du cours classique ainsi que de la classe préparatoire L'augmentation des tarifs scolaires, nous obligea bientôt à garder aussi les deux années suivantes de sorte qu'aujourd'hui, seules les trois dernières années conduisant à la Philosophie, fréquentent les cours du Collège. Cela grève le budget du Juniorat car de $ 1.50 par mois qu'ils étaient au début, les frais de scolarité atteignent maintenant le chiffre mensuel de $ 28.00 par élève.

Cette question de cours suivis à l'extérieur constitue un problème délicat depuis nombre d'années. Le cours classique donné au Collège de St-Boniface s'adresse à une élite destinée à quelques professions libérales. On souhaiterait que ce cours, excellent en lui-même et préparant bien aux Universités françaises de l'Est du pays, tînt davantage compte du milieu où nous évoluons et des exigences des Universités de la région. Pour nos futurs missionnaires qui auront à s'occuper d'éducation, surtout dans nos Pensionnats Indiens, il serait préférable que nous puissions leur offrir des études plus en harmonie avec celles des Ministères d'Instruction Publique. En particulier, le fait de reporter l'enseignement des sciences aux années de philosophie est un handicap pour

nos junioristes qui entrent au Noviciat après l'année de rhétorique. Pour ce motif et pour celui d'une formation oblate intégrale, il serait préférable que nous puissions organiser notre propre cours. Le manque de personnel et de locaux adaptés et une certaine opposition de la part du clergé diocésain et du Collège à ce projet nous obligent à le différer.

Depuis sa fondation le Juniorat a fourni 157 vocations religieuses et sacerdotales dont 123 Oblats et 25 prêtres séculiers. Le nombre actuel de junioristes, fixé à 90, nous donne en moyenne 3 vocations par année. Le Personnel attaché exclusivement à l'oeuvre est bien qualifié et compte sept Pères et deux Frères. Un choix judicieux des candidats, la nomination d'un Magister Spiritus, le travail de l'AMMI, l'esprit d'équipe et la qualité des élèves nous donnent l'espoir d'une moisson future plus abondante.

2. Le Noviciat de Marie Immaculée, à St-Norbert

Fondé d'abord en notre paroisse de St-Laurent, en 1888, transféré à St-Charles en 1897, puis au Juniorat en 1909, il revenait à St-Laurent en 1924 pour s'installer définitivement. en 1950, à St-Norbert, à quelques huit milles de la métropole.

Le personnel se compose de quatre Pères et d'un frère Coadjuteur. Environ 25 novices scolastiques y passent chaque année, venant aussi d'autres provinces: Alberta. Ste-Marie, Assomption, Grouard.

Chez les scolastiques, depuis six ans, (1953-1958) le total des entrées a été de 137 dont 100 admis à la première profession. De ce nombre, le Manitoba a compté 28 admissions et 26 professions.

Les Frères Coadjuteurs se sont présentés au nombre de 37 dont 21 ont fait profession; pour le Manitoba: 11 admissions et 7 professions. C'est dire que le recrutement, chez nos Frères, demeure chose difficile. L'expérience a démontré, qu'admis trop jeu-

nes, peu persévèrent. Après les 20 ans accomplis la persévérance est de beaucoup meilleure.

Dans sa méthode de formation, le R. Père Maître fait constamment appel à la participation active, à l'honneur, à l'esprit de foi et à la charité généreuse. Une telle méthode, qui favorise l'initiative personnelle, laisserait croire, à qui est partisan de rigueur militariste, que la régularité peut en souffrir. Durant les premiers mois, la ponctualité méticuleuse n'est peut-être pas des plus manifestes, mais la transition est vite franchie, les convictions personnelles et plus éclairées s'enracinent, et on pare ainsi à l'inconvénient d'un dressage qui souvent, assurant du dehors l'observance parfaite, risque de ne produire que des fruits éphémères plutôt que d'ancrer des attitudes vertueuses, des habitudes de vie profonde.

La méthode est appuyée par le mouvement d'Action Oblate, semblable à celui de l'Action Sacerdotale du Scolasticat auquel, du reste, il fraye la voie, et incite à la participation active des sujets à leur propre formation, sous la direction de l'autorité. Les Pères de la Maison ont été récemment constitués en Conseil de Direction, à l'instar des autres Maisons de formation de la Province, afin d'aider le P. Maître dans sa tâche et de suppléer ainsi à l'aide d'un socius attitré dont il aurait besoin.

Dans les limites du Droit Canonique et des prescriptions du St-Siège, un cours de latin est offert aux novices scolastiques, dont plusieurs profitent pour se mieux préparer aux études philosophiques. Un professeur qualifié y vient aussi, chaque année, pour une série de cours sur le chant liturgique.

L'édifice du noviciat étant formé de deux pavillons réunis, l'un est affecté aux coadjuteurs qui ont ainsi des locaux distincts sauf pour la chapelle et le réfectoire.

La propriété, assez retirée, favorise la solitude nécessaire dans un beau décor de jardins et bosquets, agrémentés d'une Grotte de Lourdes.

3 Le Scolasticat du Sacré-Coeur, Lebret.

Fondé en 1927, il est la continuation du Scolasticat-Séminaire d'Edmonton. En 1931, les Provinces St-Pierre et Ste-Marie prenaient charge de leurs scolastiques et Lebret devenait maison de formation pour les Oblats d'expression française, accueillant des sujets de l'Alberta, de Grouard, du Keewatin, de la Baie d'Hudson et des deux Provinces de l'Est: St-Joseph et St.Rosaire.

Le Personnel actuel comprend 12 Pères, dont un retiré et deux aux Etudes, 5 Frères Coadjuteurs, 54 scolastiques, dont 16 pour la Province, en plus desquels 4 font des études à Rome ou Ottawa, soit, au total, 20 scolastiques Manitobains.

Durant le dernier sexennat, on note, pour la Province, 11 professions perpétuelles et 9 sorties avant cette profession; 14 finissants dont trois ont reçu leur obédience pour d'autres territoires. Durant le prochain sexennat, si tous persévèrent, on pourra compter sur un maximum de 17. C'est encore trop peu pour refaire les cadres et faire progresser les oeuvres. Les détails suivants nous sont fournis par le R.P. Supérieur du Scolasticat:

Notre Scolasticat compte les professeurs titulaires voulus pour les matières principales telles que Théologie dogmatique, Morale, Écriture Sainte, Philosophie 2e année et philosophie 1ère année: le même professeur cumule l'enseignement de l'Histoire ecclésiastique et du Droit Canon. Afin de permettre la spécialisation de nos professeurs nous avons dû, à regret, abandonner les cours de la 1ère année de théologie séparés des trois autres années.

Tous nos professeurs, moins deux, sont licenciés en théologie et en philosophie ou ont l'équivalent, avec en plus plusieurs années d'expérience dont la moyenne est de 10 ans. Actuellement deux professeurs sont à se spécialiser, l'un en Ecriture Sainte (Institut Biblique) et l'autre en Droit Canon.

(Université d'Ottawa), trois autres ont été libérés durant une année pour le Studium Generale Superius ou pour la Retraite de Mazenod, à Rome. Au nombre des Pères nous devons signaler la présence du vénérable doyen de la Province, le R.P. Gédéon Bellemare, un ancien Maître de Novices qui est pour tous ses confrères, Pères et Frères, « comme une tradition vivante du véritable esprit oblat ».

Depuis le dernier chapitre général 51 jeunes Pères ont reçu leur obédience; et nous pouvons être heureux que le Scolasticat ait gardé intacte sa réputation de Scolasticat missionnaire qu'il s'était déjà faite; de nos 51 jeunes Pères, 10 ont été envoyés dans les Vicariats des Missions de Grouard et du Keewatin: 9 ont été assignés à l'Amérique du Sud, Province de Chili-Bolivie et un au Basutoland; chiffre très impressionnant de 20, soit tout près de 40 pour cent, et cela sans compter les autres Pères qui accomplissent un véritable travail de missionnaires dans leur Province respective.

Le nombre des professions perpétuelles s'élève à 42, nous n'avons pas eu de sorties après les voeux perpétuels; la différence entre le nombre des professions perpétuelles et des obédiences provient du fait que quelques Scolastiques nous sont arrivés d'Ottawa après leur profession perpétuelle. Nous devons par contre accuser plusieurs sorties avant la profession perpétuelle, soit 22.

Il nous plaît grandement de souligner le travail considérable accompli par nos 5 Frères Coadjuteurs, par leur dévouement désintéressé, leur grande habileté profesisonnelle, surtout leur vie intérieure fervente. Ils contribuent pour une large part à l'oeuvre de formation de leurs jeunes Frères.

OEUVRES RATTACHÉES AU SCOLASTICAT:

Ferme St-Louis:

Jusqu'au 25 août 1957, la Ferme St-Louis ne formait qu'un tout avec le Scolasticat; depuis elle

a été érigée en résidence rattachée au Scolasticat. Là sous la prudente administration du R. P. P. E. Tétrault et sa direction, quatre Frères Coadjuteurs tout comme leurs Frères du Scolasticat ont droit à notre profonde reconnaissance en nous permettant de compter toujours sur leurs travaux et leurs mérites abondants pour la bonne marche de notre Maison.

Dessertes :

Depuis septembre dernier, le R.P. Directeur de la Ferme St-Louis et le R. Père Econme desservent chacun une mission indienne une fois le mois et un autre professeur assure le service régulier à tous les dimanches dans une mission blanche et deux fois le mois dans une autre.

FORMATION

L'oeuvre primordiale d'un Scolasticat étant la formation religieuse, sacerdotale et apostolique de nos scolastiques, nous avons eu à coeur de nous conformer le plus possible aux directives de *Sedes Sapientiae* et des *Statuta Generalia;* d'où quelques remaniements au sein de notre Personnel dirigeant: le R.P. Supérieur est en même temps Magister Spiritus et un autre Père. Préfet des Etudes. Dévouement, collaboration, compétence, don entier à leur charge, exemple, caractérisent le personnel enseignant du Scolasticat. Tous s'adonnent généreusement à la formation spirituelle et intellectuelle des scolastiques.

Nos deux années de philosophie sont affiliées à l'Université d'Ottawa et nos élèves peuvent avoir leur B.A. Nous espérons l'affiliation du cours de théologie dans un avenir assez rapproché. ce qui permettra à nos élèves à la fin de leur théologie d'avoir leur B.Th.

En plus de la philosophie, pour rencontrer en

même temps les exigences de notre affiliation nous initions nos élèves aux principes de la sociologie et de la pédagogie en plus d'un cours de biologie.

En théologie, en plus des matières principales, nous enseignons la Liturgie, la Pastorale, la Diaconale, les principes d'Action Caholique; les Académies compensent pour les cours d'éloquence sacrée.

L'étude et la pratique de la Musique sacrée, surtout du chant grégorien, reçoivent une attention spéciale durant les six années d'études.

La formation spirituelle est assurée par les lectures spirituelles, les préparations spéciales des fêtes du 8 décembre et du 17 février, du dimanche des Missions et de l'Octave de l'Unité de l'Eglise, par les cercles Oblats, Liturgique, Missionologique. Durant l'année précédant leur oblation perpétuelle, les candidats ont une réunion hebdomadaire avec le R.P. Supérieur. L'Action Sacerdotale joue un rôle important dans cette formation de nos Scolastiques.

L'organisme qui est désigné en notre Scolasticat de Lebret sous le nom d'Action Sacerdotale se propose le but suivant: inciter les Frères Scolastiques à poursuivre la formation intégrale de Missionnaires Oblats d'une façon communautaire, dans une fraternelle et profonde entraide sur le plan scolastique et dans une franche et soumise collaboration à l'Autorité.

Fondée le 15 septembre 1943, l'A.S., depuis 15 ans, contribue pour sa part à une meilleure formation de nos futurs ouvriers évangéliques.

1. *Rouages actuels de l'A.S.*:

1) *Le Centre*: c'est le comité directeur du mouvement. Il se compose de 5 dirigeants: président, vice-président, secrétaire; propagandiste, jeune Père conseiller et Père du Personnel agissant comme Directeur.

2) *Le Noyau*: est composé de tous les respon-

sables de cellules ainsi que des membres du Centre. Son rôle est de coordonner le travail de chaque cellule en vue d'une action commune sur le sujet du programme spirituel à l'étude ou sur un problème particulier du milieu.

3) *Le conseil des charges*: groupe les responsables des diverses charges de la maison ainsi que des représentants du Centre. Son but est de canaliser les efforts de ces responsables lorsque la poursuite d'un objectif intéressant la communauté se présente.

4) *Le conseil des cercles*: par ce rouage, le Centre vise à orienter au début de chaque année académique les activités des divers Cercles (Equipe de Mazenod, Cercle Liturgique, missionnaire, catéchétique) dans la ligne du programme spirituel à l'étude durant l'année courante.

2. *Activités Principales de l'Action Sacerdotale depuis* 1953:

1) *Programme spirituel* étudié en commun à chaque année:

Au début de chaque année académique, le R.P. Supérieur indique à l'A.S. le programme spirituel à traiter au cours des mois à suivre.

Chaque sujet de ce programme fait l'objet d'un exposé doctrinal dans le bulletin de l'A.S. appelé « Vinculum », d'une conférence par un Père du Personnel et d'une étude en commun chez les Scolastiques pendant trois semaines.

Voici la liste des sujets traités depuis l'année académique 1952.53:

1952-53: les trois voeux de religion:
excellence et nécessité de l'obéissance religieuse
qualités de notre obéissance;
obéissance sacerdotale et Cité Scolastique;
pauvreté évangélique;
obéissance à la Règle;

Jésus modèle d'obéissance;
Marie, Servante du Seigneur.

1953-54: la vie commune:

la vie de communauté chez les Oblats et le C.M. du Christ;
les sens et le respect du bien commun;
les récréations et la vie de communauté;
la prière communautaire;
la charité fraternelle;
vie de cellule et vie commune;
vie d'équipe, travail d'équipe (suite du sujet précédent).

1954-55: la vie sacerdotale:

l'âme d'apôtre ou la préoccupation apostolique:
le sacerdoce;
le grand acte sacerdotal: la messe;
les saints Ordres;
l'A.S. et le sens apostolique.

1955-56: le don de soi:

le don de soi dans nos études;
le don de soi dans notre vie personnelle;
le don de soi dans notre vie communautaire;
le don de soi dans nos travaux manuels;
le don de soi dans nos vacanves de Noël;
le don de soi dans nos récréations.

1956-57: « Viri apostolici »:

Vivre en présence de Dieu:
Foi au Sacerdoce;
la joie;
Liturgie de l'Avent;
l'entraide et la vie d'équipe;
l'esprit de sacrifice;
la charité apostolique;
Marie, reine des apôtres.

1957-58: l'esprit du Christ:
Pauvreté spirituelle;
la foi;
l'esprit de prière;
la liturgie de Noël;
l'esprit d'amour;
l'esprit de sacrifice;
l'esprit d'obéissance;
mentalité propre à des personnes consacrées à Dieu.

1958-59: vie d'étude et vie intérieure:
amour de l'étude;
place de l'étude dans la vie du scolastique;
la conscience professionnelle dans la vie d'étude du scolastique;
collaboration des scolastiques au travail de leurs professeurs;
recherche de Dieu dans et par notre silence;
recherche de Dieu dans notre prière liturgique;
recherche de Dieu dans nos exercices spirituels.

2) *Réunions*:

de cellule: à tous les vendredis pendant trois quarts d'heure, sauf durant les périodes consacrées aux examens et durant les vacances de Noël et d'été.

de noyau: environs 15 réunions par année;

réunions plénières ou de toute la communauté: environ 5 ou 6 par an;

réunions semi-communautaires: pour étudier un problème intéressant spécialement une même classe, v. g. préparations aux voeux, aux saints ordres. Nombre: 4 par an.

3) *Autres activités de l'Action Sacerdotale*:

1. A chaque année, la préparation du programme des vacances de Noël et d'été. Le programme une fois élaboré est soumis pour approbation au R. P. Supérieur.

2. Nouvelle rédaction des Constitutions de l'Action Sacerdotale et leur approbation par le Conseil de Direction de la maison au mois de juin 1957.

3. Tenue de journée d'études les 16 et 17 septembre 1958 pour les Anciens de l'Action Sacerdotale maintenant dans le ministère à l'occasion du 15e anniversaire; sujet à l'étude: *l'entraide sacerdotale dans la vie spirituelle et dans la vie apostolique*

Le travail de l'A.S. ne manque pas de former à l'Apostolat et de donner ce goût de l'Apostolat sur le milieu tout d'abord tout en invitant aussi les Scolastiques à une plus grande sainteté et à une grande diligence vis-à-vis l'acquisition de la science nécessaire à leur vie de religieux, prêtre et apôtre. Par ailleurs toujours selon l'esprit des Statuta Generalia, art. 47, par. 1, nous nous faisons un devoir d'exercer modérément nos scolastiques à l'apostolat.

Ainsi sous la direction d'un spécialiste en catéchétique après les examens de fin d'année nos scolastiques se préparent immédiatement à aller enseigner le catéchisme durant les deux premières semaines de juillet préférablement dans nos postes de missions métisses ou indiennes, ou dans des paroisses peu avantagées quant à l'enseignement du catéchisme durant l'année.

En plus des catéchismes, d'autres scolastiques s'initient à l'apostolat par la surveillance et la direction qu'ils apportent à des colonies de vacances, surtout au Camp Domenico Savio organisé durant les deux premières semaines de juillet à notre Maison d'été Villa-Maria. Un Père du Personnel, 5 Frères Scolastiques voient à l'organisation et à la direction de cette colonie de vacances. Cette oeuvre fut fondée dans le but de favoriser l'éclosion des vocations par le contact avec des religieux se préparant au sacerdoce.

En 1956, on concrétisa davantage ce but en destinant exclusivement cette colonie de vacances aux

garçons de 11 à 14 ans, servants de messes ou dé. sireux de le devenir.

Cette nouvelle orientation fut inspirée par un passage de l'Encyclique « Mediator Dei » où Pie XII exhorte à la formation de servants de messes qui « favoriserait parmi les jeunes gens de nouvelles vocations au sacerdoce ».

Programme: En plus des activités récréatives propres au temps des vacances, cette colonie consacre une place de choix à la formation religiuse, liturgique et culturelle (folklore).

Nombre de participants: Depuis les débuts (1950), une quarantaine de jeunes participaient chaque année à cette colonie. En 1958, le nombre est monté à 62.

Dans cette ligne de formation apostolique il convient de signaler la part du cercle local de l'AMMI. Des Frères voient à grouper des Associés qui durant le temps de leur formation sont intéressés à prier pour les vocations, pour ceux qui se préparent immédiatement au sacerdoce, et sont invités à devenir membres de l'AMMI. Le cercle missionnaire est en charge de cette section de l'AMMI.

JOIES :

Trois anciens scolastiques de Lebret furent élevés à l'Episcopat durant ces six dernières années: S.E. Mgr J. BOKENFOHR, O.M.I, Evêque de Kimberley; S. E. Mgr P. DUMOUCHEL, O.M.I., Vicaire Apostolique du Keewatin; S.E. Mgr F. O'GRADY. O.M.I., Vicaire Apostolique de Prince-Rupert

Le R. P. H. LÉGARÉ, O.M.I., un autre ancien était nommé Recteur de l'Université d'Ottawa, l'an dernier.

Le R. P. P. PICHÉ, O.M.I., nommé secrétaire de la Commission Oblate des Affaires Indiennes et esquimaudes, ainsi que le R. P. Guy MICHAUD, O.M.I.,

nommé Provincial de l'Alberta-Saskatchewan, sont deux anciens scolastiques.

Deux anciens supérieurs ont été nommés Provinciaux: le R. P. I. TOURIGNY, O.M.I., Provincial du Manitoba, et le R. P. Majorique LA VIGNE, O.M.I., Vicaire des Missions de Grouard.

Notre doyen de la maison et de la Province, le R. P. Gédéon BELLEMARE célébrait en 1953 son 60e anniversarie de sacerdoce et en 1958 son 70e anniversaire de profession religieuse. Un autre vétéran, très actif encore malgré ses 77 ans, le R.P. Josaphat MAGNAN, 9 ans Provincial, Supérieur tour à tour de nos Maisons de formation, Juniorat et Collège de Gravelbourg, célébrait son jubilé d'or sacerdotal l'an dernier Le R. P. Magnan, avec l'enthousiasme d'un jeune, enseigne le Droit Canon et l'Histoire ecclésiastique.

DEUILS :

En plus de quelques anciens scolastiques décédés ainsi que le R. P. Paul ETIENNE, ancien chapelain de la ferme St-Louis, nous devons signaler tout particulièrement la mort du R. Père François BLANCHIN, O.M.I., premier Supérieur de notre Scolasticat et membre de notre personnel jusqu'en juin 1945. Il mourait le 15 octobre 1956. Ses restes reposent dans notre cimetière local et nous rappellent ces traditions de charité et de vertus apostoliques qu'il a implantées en notre maison et que nous voulons garder comme un précieux dépôt: pour tous il demeure un modèle puissant de vie fervente oblate faite de charité, de don de soi entier, d'un continuel recueillement de l'âme, d'amour des sciences ecclésiastiques.

4. LE COLLÈGE DE GRAVELBOURG :

Le dernier rapport au Chapitre Général (1953) donnait de façon très détaillée l'historique de cette

oeuvre que l'Archevêque de Régina suppliait les Oblats de prendre à leur charge, en 1920, pour suppléer au petit nombre de prêtres du Clergé séculier qui en avait la direction. De même y trouvera-t-on un exposé des problèmes auxquels l'oeuvre doit faire face comme château-fort de survivance catholique et française en Saskatchewan.

Le Personnel dirigeant se compose de 18 Pères et de 6 Frères Coadjuteurs auxquels sont adjoints quelques professeurs laïques, ordinairement anciens élèves de l'Institution. Un fait à souligner est que depuis le dernier chapître, trois Recteurs se sont succédés à la gouverne du Collège et que le Collège a fait des sacrifices énormes en Personnel, quatre de ses professeurs des mieux qualifiés étant appelés à diriger d'autres maisons de formation dans la Province et au dehors La direction des études a dû être confiée au Recteur lui-même, assisté de deux Préfets, l'un pour les Arts, l'autre pour l'Immatriculation. Ces changements ont quelque peu ralenti la marche du Collège, mais on est en bonne voie de réorganisation.

Deux mouvements sont à signaler: la Cité Etudiante (fondée en 1952) et la Relève (1957). *La Cité étudiante*, en plus de faire réaliser aux étudiants leur rôle dans la marche même du Collège et de leur inspirer confiance et de les préparer aux responsabilités futures, est certes bien propre à les outiller pour l'apostolat. *La Relève* a pour but plus précis de leur inspirer un sain patriotisme et de préparer pour nos Causes, les Chefs de demain.

Depuis 1953, le nombre de finissants se chiffre à 64, dont 26 vocations sacerdotales; 14 Séculiers, 10 Oblats et 2 pour un Institut séculier. C'est dire que avec notre juniorat, Gravelbourg constitue pour nous une source précieuse de recrutement. Le grand total des vocations sorties du Collège depuis sa fondation (40 ans), est de 101, ainsi reparties: 46 Sécu-

liers, 49 Oblats dont deux Frères Coadjuteurs, et 6 dans d'autres Congrégations.

Malgré un fléchissement dans le nombre des élèves, grâce à des dons et à la sage administration de l'établissement, on y note de beaux progrès: une Ecole d'Arts et Métiers, évaluée à $ 100,000; une nouvelle chaufferie, à $ 38,000; restauration de la chapelle, du Pavillon des Etudiants, construction d'un jeu de paume et « Curling », installation d'eau courante dans les appartements des professeurs, etc. Un nouveau pavillon s'impose pour bibliothèque, laboratoires et dortoirs. Il est prévu pour l'an prochain.

Une oeuvre qui s'est greffée sur celle du Collège, (organisée peu à peu par un de ses professeurs qui en est actuellement le Directeur à la demande de l'autorité ecclésiastique) est connue sous le nom de « *Foyer-Ecole* ». Elle est née de la constatation que si, d'une part, l'éducation de la jeunesse est une des grandes préoccupations de notre siècle, l'esprit qui l'anime n'est pas toujours guidé par une philosophie de tout repos. En Saskatchewan, peut-être plus qu'ailleurs, se creusait un abîme entre les revendications de l'Etat, d'une part, et les droits de l'Eglise et des parents d'autre part. Une organisation s'imposait pour donner aux parents et aux maîtres les lumières nécessaires quant à l'attitude à prendre devant les problèmes de l'heure. De là l'association *Foyer-Ecole* qui visant plus haut que les questions d'ordre strictement scolaire, s'intéresse à toute la vie de l'enfant dans ce que la nature et la grâce réclament de lui. Elle a pour but de promouvoir une attitude de coopération et de compréhension entre parents et instituteurs; de les intéresser aux problèmes que pose l'enfant; d'amener les catholiques à la communion paroissiale et à l'Eglise toute entière; et pour les canadiens d'expression française, de leur fournir l'occasion de penser et d'agir en harmonie avec leurs croyances et leur entité ethnique.

Tentée à Gravelbourg, il y a cinq ans, l'association, avec l'approbation des autorités diocésaine et religieuse, s'étend aujourd'hui à 25 paroisses, et son fondateur vient d'être reconnu comme Directeur provincial du Mouvement pour la Saskatchewan. L'an dernier. l'Ontario adoptait la technique de Foyer-Ecole. La Colombie Canadienne, le Nouveau-Brunswick, deux paroisses de la Ville de Québec et un centre à Lyon (France) utilisent le bulletin mensuel, publié à Gravelbourg, lequel présente à ses abonnés un thème général pour l'année et un thème propre à chaque réunion avec sommaire de conférence et questionnaire détaillé pour discussion. On compte, dans un avenir rapproché pouvoir fournir toute la documentation requise pour la population catholique d'expression anglaise.

5. Maison d'Etudes. Fort William. Ontario (1957)

Cette fondation a pour but de fournir aux candidats venant des « High Schools » le moyen de parfaire leurs connaissances religieuses et linguistiques en préparation aux études philosophiques et théologiques. Ouverte d'abord pour ceux qui ont terminé leurs études primaires - supérieures, cette première année d'expérimentation a montré en quel sens orienter la formule. Dans cette Province d'Ontario, seule l'école primaire est reconnue par l'Etat au point de vue confessionnel. Et comme le jeune diocèse de Fort William ne possède qu'un seul High School catholique. la majorité des étudiants, à ce stage fréquentent l'école neutre, où l'ambiance n'est guère favorable à l'éclosion des vocations. Il nous faudra donc recruter avant la fin de ces cours, en attendant d'intégrer cette oeuvre dite de « récupération » à l'Institut classique que nous projettons pour les catholiques d'expression française. Ce projet est hautement approuvé par l'Ordinaire qui son-

ge lui-même à une institution semblable pour les catholiques d'expression anglaise.

III - LE RECRUTEMENT

Le problème du recrutement religieux et sacerdotal est intimement lié aux Maisons de Formation dont nous venons de parler. Depuis trois ans, nous avons un Directeur des Vocations, chargé de promouvoir l'oeuvre du recrutement. Cela se fait par visites des Centres, contacts individuels et des familles, prédications et feuillets de propagande, et avec la collaboration de l'AMMI, et de notre Revue Missionnaire, l'Ami du Foyer ainsi que de notre Oeuvre de Presse, en relations très cordiales avec les Directeurs de Vocations diocésains. La situation, au point de vue recrutement, s'améliore depuis quelque deux ans, mais n'est pas encore selon les besoins.

IV - LES OEUVRES INDIENNES

Historiquement, on peut dire que l'Evangélisation des Indiens et des Métis est l'oeuvre qui a primé toutes les autres depuis la venue des Oblats dans l'Ouest canadien, à la demande de Mgr Provencher, l'Evêque de la Rivière-Rouge. Elle a été la constante préoccupation de ses collaborateurs et successeurs Oblats, NN. SS. Taché, Grandin et Langevin comme elle demeure le souci apostolique des Ordinaires avec qui nous travaillons.

Entre les deux groupes ethniques des Amérindiens et des Blancs, prend place celui des Métis, race issue de mariages entre Blancs et Indiens, au temps des explorateurs et qui semble bien avoir joué un rôle tout providentiel de préparation à la venue des missionnaires. Ils ont suppléé au manque de prêtres en se faisant, sinon toujours au point de vue moral, du moins au point de vue doctrinal, les défenseurs

de l'Eglise. Au Manitoba, un grand nombre s'est déjà assimilé aux Blancs, surtout dans les paroisses avoisinant la Rivière-Rouge. Ailleurs ils sont parfois groupés en petites colonies, vivant à un niveau économique inférieur à leur entourage, parfois, assez nombreux pour légitimer une desserte spéciale, ou encore se rapprochent-ils du genre de vie des Indiens, bon nombre d'entre eux, au reste, ayant plus de sang indien que bien des Indiens dits « du Traité » et qui plus favorisés qu'eux, jouissent de la protection de l'Etat, en vertu d'une loi appelée l'« Acte Indien ». Ce groupe est d'environ 6,000. Ainsi, arrive-t-il que dans nos missions, nous ayons souvent affaire aux trois groupes à la fois. Le nombre total de ces dessertes est de 146 ; celui des missions indiennes proprement dites, de 107 dessertes, dont 9 seulement ont un prêtre résident.

49 Pères et 11 Frères sont concacrés à ce ministère, soit dans les Ecoles, soit dans les Missions pour une population catholique d'environ 16,000, et quelque 6,000 écoliers. Dans ce secteur, les religieuses sont au nombre de 116 et les instituteurs laïques de 126. A ce ministère s'ajoute la desserte de 4 sanatoriums, 7 hôpitaux et 1 Hospice pour vieillards. Nous devons répartir cette charge sur divers missionnaires ne pouvant plus y consacrer un Père exclusivement, si ce n'est pour les Esquimaux qui sont aussi hospitalisés dans ces institutions.

Nos missions indiennes sont groupées par centres : 4 en Saskatchewan, 5 au Manitoba, 4 en Ontario, autour desquels s'échelonnent d'innombrables ilôts de 5 à 10 familles. Tout cela complique le ministère. Reprenant bientôt la tradition des Congrès (cf. Missions, sept. 1953, no 283, p. 400 ss.), nous avons l'intention de convoquer nos missionnaires pour une étude de répartition nouvelle en ce champ d'apostolat ainsi que de l'adaptation de notre pastorale missionnaire tant pour les catholiques que pour

les païens, ces derniers au nombre d'environ 3,000.

Depuis le dernier chapitre, à nos dix Pensionnats Indiens, dont un seul possédait une Ecole Supérieure, s'en est ajouté un autre (Ecole Supérieure) à Winnipeg. On doit dire que lorsqu'en 1874, Mgr Langevin, les Pères Lacombe et Hugonard, inauguraient ce système d'éducation, ils avaient vu juste. Ces pensionnats ont été le salut de nos Indiens, dont le niveau familial, économique, social et religieux s'est élevé graduellement avec chaque nouvelle génération d'écoliers. A ce point de vue, celui de Lebret, où on a réussi à fonder une Ecole Supérieure il y a quinze ans, compte aujourd'hui 130 étudiants dans ce cours, et ses gradués font bonne figure, dans le travail de l'éducation, du service social, et dans les hôpitaux. Inauguré malgré les efforts du Gouvernement qui prône l'intégration aux Blancs, en vitesse et sans trop de discernement, oubliant que dans ce problème on doit tenir compte des circonstances régionales, la formule s'est avérée un franc succès. Le fait d'avoir obtenu celui de Winnipeg, après à peine trois mois de démarches, tient presque du prodige. C'est une grande victoire en fait d'éducation supérieure catholique de nos jeunes Indiens, car cette fondation constitue comme une consécration de principe, alors qu'auparavant, la formule n'était qu'à peine tolérée par les milieux gouvernementaux.

Ces Ecoles reçoivent actuellement des subsides de l'Etat, ce qui est un grand soulagement pour le budget missionnaire. Il faut toutefois être constamment en éveil pour en garder le contrôle et y assurer le respect des droits des parents à l'éducation catholique de leurs enfants. A ce point de vue, nous ne saurions trop louer le beau travail de la Commission Oblate des Oeuvres Indiennes et Esquimaudes, à Ottawa, et en particulier de S.E. Mgr Paul Piché, récemment promu Vicaire Apostolique du Mackenzie, qui, durant les deux ans de ses fonctions

comme Directeur Général, s'est constamment tenu sur la brèche pour assurer la sauvegarde de ces droits.

L'initiative d'une Ecole Apostolique, tentée au Fort Alexandre en 1953, s'est développée au point que la Commission Oblate s'est occupée du projet d'un Petit Séminaire Indien interdiocésain, projet qui a été abandonné lorsque l'Archevêque de St-Boniface fit connaître son intention de fonder son Petit Séminaire sur le plan diocésan. Nous avons collaboré à cette oeuvre, (Petit Séminaire St-Jean du Fort Alexandre) d'abord pour la construction, soit par contribution en argent ou par le travail de nos Frères, soit encore par des dons amassés par le promoteur de l'Oeuvre, le R.P. Apollinaire PLAMONDON. La direction et l'administration sont confiées aux séculiers; les Oblats y collaborent en fournissant un professeur et un directeur spirituel. On y reçoit une quinzaine de recrues, au stage de l'Ecole Supérieure. C'est un effort qui demandera beaucoup de patience et de persévérance, les différences entre nos groupes indiens les séparant comme autant de petites nationalités au sein du grand tout, et les conditions de culture, d'hérédité, etc., étant bien différentes aussi des peuples indigènes d'autres continents. Il faudrait ici toute une étude pour montrer qu'on ne peut entretenir d'espoir de réussite à brève échéance et dans les proportions qu'on obtint, par exemple, en Afrique et en particulier au Basuto-land. Mais c'est une semence qui, nous l'espérons, portera ses fruits en son temps.

Le bilan spirituel de nos Missions Indiennes, pour les 6 dernières années, se chiffre ainsi: 152 baptêmes d'enfants de paiens, et 4,148 d'enfants de catholiques, 347 baptêmes d'adultes; 385,850 confessions et 596,343 comunions; 369 Extrême-Onctions; 761 mariages entre catholiques et 145 mariages mixtes; 15,237 sermons, 43,269 heures de catéchisme et 148 retraites.

V . LES PAROISSES

Nous avons charge de 16 paroisses proprement dites dont 6 nous sont confiées « in perpetuum » et 10 « ad nutum Episcopi ». De ce nombre 3 sont au service d'une population indienne et 2 pour une population métisse, le tout desservi par 33 Pères et formant une population d'environ 31,500 fidèles et 5,000 écoliers. A cela s'ajoutent 7 missions avec prêtres résidents, missions rattachées à des paroisses, chacune étant à son tour le centre de nombreuses dessertes. Ces paroisses sont territoriales sauf la paroisse françaie du Sacré-Coeur, à Winnipeg. qui est nationale.

Le bilan du ministère paroissial, depuis 6 ans. est le suivant: 5.262 baptêmes d'enfants, 525 baptêmes d'adultes, 587,713 confessions, 1,037,590 communions, 1,422 Extrême-Onctions, 1,350 mariages entre catholiques, 524 mariages bixtes, 15.205 sermons, 31,636 catéchismes et 48 retraites paroissiales.

La plupart de ces paroisses ont des écoles catholiques dites « séparées » que les paroissiens doivent soutenir de leurs deniers. Une récente Enquête Royale sur l'Education laisse entrevoir un traitement plus équitable pour un avenir prochain, enquête de la part de l'Etat, exemple qui devrait avoir répercussion favorable sur la situation dans les autres provinces.

Ces paroisses ont leurs diverses organisations et mouvements d'Action Catholique, et il s'y poursuit un beau travail de direction et d'orientation auprès de la jeunesse. Dans les villes, surtout, le cours de religion à l'intention des non-catholiques prend de plus en plus d'ampleur et les conversions sont nombreuses Il nous faudra prochainement établir un Centre Catholique et un Centre d'Information religieuse dans la Ville de Winnipeg.

VI - OEUVRES DE PRÉDICATION

De 1953 à 1955 nous n'avions qu'un seul Père attitré pour le ministère de la prédication paroissiale et aucun jusqu'en septembre dernier alors qu'une équipe de trois pères a pu être formée. Le directeur ayant pris part à différents Congrès, dont celui des Prédicateurs Oblats à Rome, et ses assistants ayant bénéficié, l'un de la récente Retraite à Rome. et l'autre de cours de Sociologie Religieuse, restera à trouver une formule de rénovation, adaptée à notre milieu.

Notre Maison de Retraites, après avoir été lourde charge financière vient d'entrer dans une nouvelle ère grâce à la Ligue des Retraitants, ravivée par le Directeur de l'Oeuvre, et qui compte 165 capitaines et lieutenants dans les diverses paroisses manitobaines, lesquels se chargent actuellement et très efficacement du recrutement. Cette Ligue a bien voulu aussi se charger du projet de construction d'un nouveau local, dans un site mieux adapté Au cours des six dernières années, la Maison a donné 284 retraites fermées et accueilli 8,129 retraitants.

Les travaux de prédication autre que ceux de la Retraite Fermée ont été entrepris par les Pères de nos maisons de formation, de nos paroisses et missions, de l'Oeuvre de Presse, etc., et se chiffrent ainsi: 174 missions paroissiales et 77 retraites religieuses d'une semaine; 96 retraites d'étudiants, 23 retraites sacerdotales, 108 triduums, 63 prédications spéciales d'un jour.

VII - L'OEUVRE DE PRESSE

L'historique de notre Oeuvre de Presse de Winnipeg a paru dans les « Missions » (Tome LXI, p. 126 s, et Tome 80°, p. 407).

Cette oeuvre ne jouit actuellement que du travail de 3 Pères, faute de personnel. Des collaborateurs et

un gérant commercial, laïques choisis, les secondent de façon très apostolique pour maintenir l'Oeuvre au niveau de la haute réputation acquise jusqu'ici.

On y publie les deux journaux catholiques « La Liberté et le Patriote » et le « Western Sunday Visitor », ce dernier avec la collaboration du journal américain réputé « Our Sunday Visitor », avec qui notre rédacteur Oblat vient de négocier une édition nationale canadienne. En octobre, par les soins de notre Oeuvre de Presse se réunissait à Winnipeg le Congrès des Hebdomadaires Catholiques Canadiens et on doit dire à la louange de notre équipe qu'ils ont réussi à grouper les différents rédacteurs de ces journaux pour des échanges de vues et une collaboration tout au profit de nos causes catholiques et nationales. Leur influence et leur travail s'étendent aussi à d'autres oeuvres connexes, notamment. celles des Hôpitaux Catholiques et de l'Education. Lors de la récente Enquête Royale Manitobaine sur ce sujet, l'Archevêque de Winnipeg proclamait publiquement devant ses prêtres que la cheville - ouvrière des positions prises par les catholiques pour revendiquer leurs droits était l'oeuvre, principalement, du Rédacteur de l'Hebdomadaire français.

L'assistant-rédacteur de ce journal assume en plus la direction de notre revue missionnaire, l'« Ami du Foyer », dont la haute tenue constitue notre meilleur instrument de propagande oblate dans la province et même au-delà.

Le Rédacteur du « Western Sunday Visitor » est aussi éditeur-fondateur de la revue « Indian Record », revue d'information missionnaire, qui assume la défense des droits de l'Indien et dont on fait grand cas jusque dans les milieux parlementaires. Son pendant d'expression française « Vie Indienne » s'adressant plutôt au populations de l'Est du pays vient d'être transféré aux Provinces de cette région. Par les soins du Bureau de Presse paraît aussi, cha-

que année, le « Catholic Year Book », pour les dio. cèses de l'ouest et du nord canadien.

Ajoutons, pour terminer ce paragraphe des éditions, que le R. P. L.-N. BOUTIN a fait paraître depuis 1953, une brochure sur la dévotion à saint Joseph au Manitoba, et deux livres de spiritualité, « L'Itinéraire du Fils de Dieu » et « Jésus de Nazareth, Fils du Dieu Vivant ». Un troisième sur la spiritualité de Mgr de Mazenod est en préparation.

VIII . L'ASSOCIATION MISSIONNAIRE DE MARIE IMMACULÉE

L'Association Missionnaire de Marie Immaculée qui avait reçu une vigoureuse impulsion sous le directorat du R.P. LAPLANTE et avait même été reconnue, en 1948, comme mouvement d'Action Ca. tholique, n'a pas. à notre regret, conservé ce bel élan. surtout depuis que ce mandat fut retiré par les nouveaux archevêques de St-Boniface et de Winnipeg dans le but d'unifier cette Action dans leurs diocèses. On s'en est tenu aux cadres établis: sections régulières, sections spéciales et cercles missionnaires, mais on doit accuser un certain recul d'acti. vités dans plusieurs de ces sections, bien qu'elles fonctionnent encore avec satisfaction au scolasticat. au juniorat et dans quelques Pensionnats Indiens.

La classification des membres en quatre degrés selon la participation plus ou moins intime à l'apostolat des Oblats avait donné lieu à l'organisation d'une société féminine, un peu dans la ligne des Instituts Séculiers, sous le nom de « Laïques Missionnaires de Marie Immaculée ». Sous la direction très dévouée de Mlle Thérèse Guay, cette société a rendu d'inappréciables services à trois de nos oeu. vres pour l'entretien ménager: au Scolasticat de Lebret (3 ans), au Pensionnat Indien de St-Philippe (3 ans) et à la Maison de Retraites (1 an).

Malgré son esprit apostolique et son dévouement à toutes les oeuvres oblates, elle ne put recruter plus de cinq ou six membres à la fois, et, en août dernier, elle était dissoute, alors que deux de ses membres se dirigeaient vers la vie religieuse, l'une chez les Missionnaires Oblates, l'autre chez les Petites Soeurs de la Sainte-Famille. Une autre s'est dirigée vers un Institut Séculier (Oblates Missionnaires de l'Immaculée), et deux ont pris de l'emploi dans nos Pensionnats Indiens. La Directrice continue de collaborer à l'oeuvre des Retraites Fermées. La Province leur doit beaucoup et leur garde sa reconnaissance.

Depuis 1955, la Direction de l'AMMI, était liée à celle du recrutement et des vocations. L'expérience a démontré une certaine incompatibilité des deux charges, surtout en ce que le recrutement exigeant de constants déplacemnts et des absences prolongées du bureau, cela nuisait à la mise à jour de la correspondance et ne permettait pas de garder le contact nécessaire avec les différentes sections. d'où un certain recul par manque de directives précises et d'encouragement sur place. Il a donc été décidé de séparer les deux charges et d'organiser un secrétariat laïque pour l'AMMI. Cela vient d'être réalisé avec la coopération des Oblates Missionnaires de l'Immaculée (Institut Séculier) et c'est notre ferme espoir de voir l'Association refleurir dans une nouvelle organisation qui puisse nous assurer son précieux concours pour les oeuvres de la Province.

IX - AUTRES OEUVRES

1) *Chapelinats religieux*

Bien que trois communautés de Religieuses sollicitent notre ministère pour aumônerie et formation doctrinale dans leur noviciat, nous ne pouvons actuellement vouer qu'un Père à cette fonction, et en faveur des Oblates Missionnaires du Sacré- Coeur

et de Marie Immaculée, Congrégation fondée en 1904, par Mgr Langevin et dont le développement remarquable s'est effectué avec la collaboration des Oblats, depuis le début.

2) *Chapelinats Militaires*

De 2 a 7, le nombre de nos aumôniers est redescendu à 3, non pas que nous sous-estimions l'importance du ministère auprès des Forces Armées, mais afin de satisfaire à d'autres oeuvres dans la Province. Nos aumôniers sont très estimés et les rapports des autorités religieuses et militaires s'en déclarent des plus satisfaits. On y fait excellent travail d'Action Catholique au moyen du « Christian Family Movement ».

3) *Chapelinats auprès des Indiens et Esquimaux hospitalisés.*

Nous avons dû, à notre grand regret et faute de personnel, retirer de ce ministère, 1 Père qui y était rattaché pour nos 4 sanatoriums, 7 hôpitaux et 1 Hospice pour vieillards. La tâche est répartie sur les missionnaires avoisinants et sur des visites périodiques confiées à l'un ou l'autre. Les Esquimaux sont toutefois visités régulièrement une fois le mois par un Père parlant leur langue.

4) *L'Intronisation du Sacré.Coeur dans les Foyers.*

L'intronisation du Sacré-Coeur a été confiée aux Oblats de la Maison de Retraites fermées en même temps qu'ils prenaient charge de cette oeuvre des Retraites. Le Directeur s'assure le concours des Curés pour implanter le mouvement, ce que plusieurs entreprennent soit à l'occasion de la visite de la paroisse, soit que la cérémonie elle-même leur offre l'occasion de prendre un contact plus personnel avec

les familles. On dispose d'un secrétariat pour la propagande et la diffusion de littérature sur le sujet. Durant les six dernières années on a enregistré 681 intronisations dans les foyers, et, depuis le début, 1,680 intronisations, 1,333 adorations nocturnes, et une moyene de 6,195 communions réparatrices par mois.

X - VIE RELIGIEUSE

En général, la vie religieuse, dans ses cadres généraux est généreusement vécue. La soumission filiale envers l'autorité et une acceptation spontanée de toutes tâches sont à l'honneur, non moins qu'un bel esprit de charité et d'entraide fraternelle entre Pères et Frères. Les communautés, généralement, fuient le superflu en fait de pauvreté. Les conditions matérielles sont assez bonnes sauf dans les localités plus isolées où les services modernes font défaut. L'automobile dont on doit faire usage pour le ministère attire parfois des remarques ou donne le change, en matière de pauvreté à qui n'est pas familier avec les conditions locales du ministère Cela requiert sans doute vigilance de la part de ceux qui en disposent, mais c'est un moyen de transport nécessaire à cause des distances à parcourir et du nombre de dessertes assignées à chacun des missionnaires.

Cette question de distance et de nombreuses courses. et, par ailleurs, l'accaparement des oeuvres et du ministère, sont cause que bien des sujets sont soustraits malgré eux à la vie religieuse régulière et à ses observances. Sans doute, l'autorité essaie d'y remédier par des adaptations aux règlements locaux; il n'en reste pas moins que cela développe à la longue une tension psychologique dont on souffre dans cet effort de concilier les prescriptions de la règle actuelle avec ces exigences de la vie apostolique telle qu'elle se présente en nos régions.

XI - NOS FRÈRES COADJUTEURS

Le nombre de nos Frères Coadjuteurs est certes restreint mais un choix judicieux et sévère assure la qualité des sujets dont on ne saurait assez louer la générosité et l'attachement à la Congrégation et à ses observances. Un programme suivi de spécialisation dans les divers métiers et selon les aptitudes particulières donne déjà de beaux résultats et procure aux Frères eux-mêmes la satisfaction d'une tâche accomplie avec plus de compétence, grâce aux connaissances techniques acquises. Les tâches qu'on leur confie sont variées: enseignement, agriculture, secrétariat, et diverses branches dans les Arts et Métiers; dans l'acquittement de ces charges, on remarque un bel esprit de dévouement et de collaboration au bien commun de la Province.

XII - DEVELOPPEMENT MATÉRIEL ET ÉVÉNEMENTS PRINCIPAUX

Au cours du dernier sexennat, 10 nouvelles églises ou chapelles ont été construites; 3 salles paroissiales ou centres récréatifs et éducationnels ont été ouverts; 3 pavillons de classes ont été ajoutés à des pensionnats indiens, une école paroisiale et plusieurs écoles du jour aménagées pour la jeunesse étudiante; trois nouveaux presbytères et cinq résidences pour nos missionnaires.

La visite du T.R. Père Général et la visite canonique de la Province par le R.P.S.-A. La Rochelle, assistant-général, l'élévation à l'épiscopat du R. P. Paul Dumouchel, promu Vicaire apostolique du Keewatin, la nomination du R.P. Paul Piché, provincial, au poste de Directeur-Général de la Commission Oblate des Oeuvres Indiennes et Esquimaudes, à Ottawa et, récemment, sa consécration épiscopale en qualité de Vicaire apostolique du Macken-

zie, la promotion du R. P. Henri LÉGARÉ, ancien de la Province, au Rectorat de l'Uuniversité d'Ottawa et du P. A. LACERTE, Doyen des Etudes du Collège de Gravelbourg au Rectorat du Collège St. Jean d'Edmonton, les fêtes du Cinquantenaire de Fondation de notre Juniorat et de la Province sont des événements d'importance qu'il nous plaît de signaler.

CONCLUSION

Oeuvres de formation et d'éducation, oeuvres paroissiales et de prédication, formation intellectuelle et spirituelle des étudiants et ministère auprès des Indiens et Métis, oeuvres de Presse, d'Action Catholique et Chapelinats sont le partage des Oblats de la Province Manitobaine. Moisson abondante, mais comme un peu partout, retardée par le manque d'ouvriers. C'est le grand problème de l'heure. Daigne le divin Maître, par l'Immaculée. notre Patronne et Mère, nous aider à le résoudre pour l'utilité de l'Eglise et le salut des âmes!

I. TOURIGNY, O.M.I.
Provincial